



REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

ASSEMBLEE NATIONALE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

**PROCES VERBAL DE CONSTATATION
D'INSUFFISANCE DE PLIS**

***Demande de Renseignements et de Prix N° 001-
23/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 28/02/2023***

Objet de la Demande de Renseignements et de Prix :

Recrutement d'un prestataire de services pour la conclusion d'un accord cadre relatif à l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre des années 2023, 2024 et 2025.

MARS 2023

[Handwritten signatures and initials]

PROCES VERBAL DE CONSTATATION D'INSUFFISANCE DE PLIS

Objet : recrutement d'un prestataire de services pour la conclusion d'un accord cadre relatif à l'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale et ses annexes au titre des années 2023, 2024 et 2025.

Mode de passation : Demande de Renseignements et de Prix

L'an deux mille vingt-trois et le mardi quatorze mars à dix heures trente minutes, dans la salle de dépouillement de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale (PRMP), située au 1^{er} étage du bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres s'est réunie pour procéder à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication sur le site web de l'Assemblée nationale et sur les tableaux d'affichage au niveau du Secrétariat Général Administratif, du Palais des Gouverneurs et du siège de la Direction de la Cellule d'Audit Interne à Djassin. La date limite de remise des plis était fixée au mardi quatorze mars à dix heures précises.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'Assemblée nationale suivant le procès-verbal n°008-02/CCMP-AN/2023 du vingt-sept février deux mille vingt-trois.

Ont pris part à cette séance conformément à la décision n° 2023-042/AN/PT/SGA/PRMP du *trois mars 2023* :

Coordonnateur : Sylviane DOMINGO, Secrétaire Particulière du Secrétaire Général Administratif, représentante du coordonnateur (SP-SGA/rep coordonnateur) ;

Président : Damien Fagnon DEDEWANOU, Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;

Rapporteur : A. Farlone Christèle HUEGOUNOU, Assistante PRMP (Assist-PRMP) ;

Secrétaire : Lionel M. VLAVONOU, Secrétaire PRMP (S/PRMP).

Membres :

- Evariste AÏWANOU, Assistant du Deuxième Questeur (Assist-2ie Q) ;
- Edwige MENSAH, Secrétaire du Directeur de la Questure, représentante du Directeur de la Questure (Représentante/DQ) ;
- Virginie GANGBADJO, Cheffe Adjointe du Service du Patrimoine Non Financier et de l'Entretien (CA/SPNFE) ;
- Barthélémy LEYE, Chef de la Division du Patrimoine Immobilier (C/DPI) ;



- Victoire **FATOKOUN**, Secrétaire de la cellule de contrôle des marchés publics, représentante du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (Représentante/CCMP).

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ASSEMBLEE NATIONALE	DEDEWANOU Fagnon Damien	Personne responsable des marchés publics (PRMP)	<i>Voix délibérative</i>
	HOUEGOUNOU Farlone	Assistante-PRMP	<i>Voix délibérative</i>
	VLAVONOU M. Lionel	Secrétaire-PRMP	<i>Voix délibérative</i>
	DOMINGO Sylviane	Secrétaire Particulière du Secrétaire Général Administratif, représentante du coordonnateur	
	AÏWANOU Evariste	Assistant du Deuxième Questeur (Assist-2ie Q)	<i>Voix délibérative</i>
	GANGBADJO Virginie	Cheffe Adjointe du Service du Patrimoine Non Financier et de l'Entretien ou son représentant	<i>Voix délibérative</i>
	LEYE Barthélémy	Chef de la Division du Patrimoine Immobilier	<i>Voix délibérative</i>
	Victoire FATOKOUN	Secrétaire de la cellule de contrôle des marchés publics, représentante du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (Représentante/CCMP)	<i>Voix délibérative</i>
	MENSAH Edwige	Secrétaire du Directeur de la Questure, représentante du Directeur de la Questure (Représentante/DQ)	<i>Voix délibérative</i>

Aux date et heure limites des dépôts des plis, six (06) candidats ont retiré le dossier parmi lesquels un (01) soumissionnaire a déposé son pli dans le délai requis.

Après avoir vérifié la présence des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), le président a ouvert la séance par la lecture du nom du seul soumissionnaire dont le pli a été réceptionné et enregistré dans le registre des offres.

Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs
1.	SERVICES-SET SARL	14/03/2023 à 08h 20 mn	GBAGUIDI Rodrigue Tel: 61 44 92 92	BENIN	RAS

Conformément à l'alinéa 3 de l'article 14 de la décision n° 2020-080/AN/PT du 08 juin 2022 qui stipule que : « en ce qui concerne la passation des marchés par la procédure de demande de renseignements et de prix lorsqu'un minimum de trois (03) plis n'est pas obtenu à la suite d'un premier avis de consultation publié, un délai maximum de trois (03) jours ouvrables est ouvert à partir de la date de publication du

MS and m m ³ is B

nouvel avis d'appel public à candidatures de marchés publics au terme duquel il est procédé à l'analyse des offres, quel que soit le nombre de plis reçus », il a été recommandé à la PRMP de remettre le seul pli reçu du porteur d'une part et de procéder à la relance d'un nouvel avis de Demande de Renseignements et de Prix d'autre part.

Le Président a clôturé la séance à douze heures.

La liste de présence à cette séance est en annexe.

Fait à Porto-Novo, le mardi 14 mars 2023

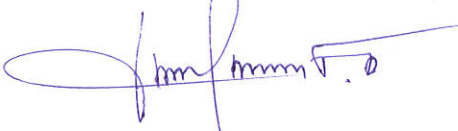
Ont signé :

Coordonnateur



Sylviane **DOMINGO**
SP-SGA /rep- coordonnateur

Le Président,



Damien Fagnon **DEDEWANOU**
PRMP

Le Rapporteur,



Farlone **HOUÉGOUNOU**
Assist-PRMP

Le Secrétaire,



Lionel **VLAVONOU**
S-PRMP

Membres,



Evariste **AÏWANOU**
Assist-2ie Q



Virginie **GANGBADJO**
CA/SPNFE



Edwige **MENSAH**
Représentante/DQ



Barthélémy **LEYE**
C/DPI

L'organe de contrôle,



Victoire **FATOKOUN**
Représentante/CCMP